

NOTICE D'INFORMATION CONFIDENTIELLE

La présente notice est confidentielle et ne doit être utilisée qu'à des fins internes. Le contenu ne peut être reproduit ni distribué auprès du public ou de la presse. Les lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires interdisent une telle distribution. La présente notice doit être lue à la lumière du prospectus provisoire daté du 22 septembre 2011 (le « prospectus »). Rien ne garantit que les renseignements figurant aux présentes, bien qu'ils proviennent de sources que nous estimons fiables, sont exacts ou exhaustifs, et aucun droit n'est conféré aux acquéreurs. La présente notice est fournie uniquement à titre informatif et elle ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat des titres qui y sont mentionnés. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces titres et toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction. Les termes importants utilisés aux présentes, mais qui n'y sont pas définis, ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus.

PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE



OCTOBRE 2011

MAPLE LEAF SHORT DURATION 2011-II FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP

PLACEMENT AU QUÉBEC

MAXIMUM 15 MILLIONS DE DOLLARS

25 \$ PAR PART DE CATÉGORIE NATIONALE

L'objectif de Maple Leaf Short Duration 2011-II Flow-Through Limited Partnership (la « société en commandite ») consiste à procurer aux porteurs de parts de catégorie Québec (les « commanditaires de la catégorie Québec ») un placement assorti d'une aide fiscale dans un portefeuille diversifié d'actions accréditives de sociétés exploitant des ressources naturelles et engageant des dépenses admissibles principalement au Québec en vue de maximiser les avantages fiscaux d'un placement dans des parts de catégorie Québec et de procurer une plus-value du capital et/ou un revenu aux commanditaires de la catégorie Québec. Les commanditaires de la catégorie Québec doivent être des résidents du Québec ou être assujettis à l'impôt dans cette province.

Veillez vous reporter au prospectus pour obtenir des renseignements et des détails complets sur le placement national.

POINTS SAILLANTS DU PLACEMENT

Gestion de portefeuille expérimentée

- Jim Huang a acquis une grande expérience dans la gestion des fonds de ressources. Il a géré et cogéré plus de 2 milliards de dollars d'actifs d'organismes de placement collectif (OPC) et d'actifs institutionnels, ainsi que plusieurs sociétés en commandite accréditives ouvertes.

Placement de courte durée

- La société en commandite s'engage à procurer aux investisseurs une certaine liquidité après une période de détention d'environ un an.
- Une opération de roulement avec un OPC avec imposition reportée devrait être mise en œuvre au plus tard le 28 septembre 2012.

Des déductions fiscales intéressantes pour les investisseurs qui résident au Québec

- Au total, 145 % du placement initial devrait être déductible en 2011.

Des sociétés exploitant des ressources naturelles cibles dont les équipes de direction sont expérimentées et qui peuvent procurer une plus-value du capital et un revenu.

- Un portefeuille diversifié intéressant axé sur les ressources naturelles composé principalement de sociétés spécialisées dans l'exploration, la mise en valeur et/ou la production de ressources énergétiques et minières, voire de sociétés spécialisées dans la production d'énergie renouvelable.

Gestion du risque et possibilité d'une plus-value du capital

- Une protection à 65 % contre les chutes du cours.

EXPERIENCED PORTFOLIO MANAGER



JIM HUANG, CFA, CGA
GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

- Président de T.I.P. Wealth Manager; il compte plus de 17 ans d'expérience dans la gestion des placements.
- Gestionnaire de portefeuille de Jov Diversified Flow-Through 2008-II Limited Partnership dont le rendement après impôt de la « fraction à risques » s'est élevé à 171,62 % du 31 décembre 2008 au 31 juillet 2009, propulsant cette société en commandite d'actions accréditives au premier rang pour ce qui est du rendement au Canada en 2007, 2008 et 2009.
- Ancien vice-président et gestionnaire de portefeuille de Natcan Investment Management Inc. et de la société qu'elle a remplacée Gestion Altamira Ltée.
- Vaste expérience dans la gestion d'OPC axés sur le secteur des ressources naturelles et les fonds d'actions accréditives de ce secteur, ainsi que dans la gestion et la cogestion d'actifs d'OPC et d'actifs institutionnels dépassant 2 milliards de dollars.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE NATIONALE

Le mardi 4 octobre 2011, à 11 h (HE). Composez le 416-340-2217 ou le 1-866-696-5910, mot de passe : 3144702#
Retransmission au 905-694-9451 ou au 1-800-408-3053 (disponible jusqu'au 30 novembre 2011), mot de passe 3128457

SYNDICATE

| | | |
|--|--|---|
| BMO Marchés des capitaux Inc. GMP Valeurs Mobilières S.E.C. Corporation Canaccord Genuity Valeurs mobilières Desjardins Inc. | Scotia Capitaux Inc. Placements Manuvie incorporée Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc. Corporation Mackie Recherche Capital | Financière Banque Nationale Inc. Gestion privée Macquarie Inc. Raymond James Ltée Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc. PI Financial Corp. Valeurs Mobilières Union Ltée |
| Valeurs mobilières Dundee Ltée | M Associés Inc. | |

SUMMARY OF OFFERING

| | |
|--|--|
| Émetteur : | Maple Leaf Short Duration 2011-II Flow-Through Limited Partnership (la « société en commandite ») |
| Titres offerts : | Parts de société en commandite de catégorie Québec (« parts de catégorie Québec ») Parts de société en commandite de catégorie nationale – veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples détails. |
| Taille de l'émission : | Placement maximal : 15 000 000 \$ (600 000 parts de catégorie nationale) Placement minimal : 5 000 000 \$ (200 000 parts de catégorie nationale et/ou parts de catégorie Québec) |
| Prix par part : | 25,00 \$ par part |
| Souscription maximale : | 200 parts (5 000 \$). Des souscriptions supplémentaires peuvent être effectuées en multiples de une part. |
| Emploi du produit : | Il s'agit d'une mise en commun sans droit de regard. La société en commandite investira les fonds dans un portefeuille diversifié d'actions accréditatives de sociétés spécialisées dans l'exploration, la mise en valeur et/ou la production de ressources énergétiques et minières, voire dans certaines sociétés de production d'énergie renouvelable. |
| Commandité : | Maple Leaf Short Duration 2011-II Flow-Through Management Corp. (le « commandité »). |
| Gestionnaire : | CADO Investment Fund Management Inc. (le « gestionnaire ») |
| Gestionnaire de placements : | T.I.P. Wealth Manager Inc. gèrera le portefeuille de placements et Jim Huang agira comme gestionnaire de portefeuille. |
| Objectif de placement : | Procurer aux porteurs de parts de catégorie Québec un placement assorti d'une aide fiscale dans un portefeuille diversifié d'actions accréditatives de sociétés exploitant des ressources naturelles et engageant des dépenses admissibles principalement au Québec. Dans une conjoncture normale du marché, le portefeuille Québec investira au moins 70 % de ses fonds disponibles dans des actions accréditatives émises par des sociétés exploitant des |
| Stratégie de placement : | Maximiser le rendement et les déductions fiscales relativement aux dépenses admissibles des commanditaires, au moyen d'une recherche fondamentale ou quantitative, à la fois au niveau des sociétés et du secteur, et par la gestion active de portefeuilles diversifiés d'actions accréditatives de sociétés exploitant des ressources naturelles achetées de manière distincte pour chaque portefeuille et qui : <ul style="list-style-type: none">(i) ont des actions inscrites à la cote d'une bourse;(ii) ont des équipes de direction chevronnées qui ont fait leurs preuves et qui ont de l'expérience;(iii) ont instauré des programmes d'exploration ou des programmes d'exploration, de mise en valeur et/ou de production solides;(iv) ont des actions qui représentent une bonne valeur et qui offrent une possibilité de plus-value du capital ou de revenu;(v) respectent certains autres critères figurant dans les lignes directrices en matière de placement. |
| Opération de liquidité : | Devrait avoir lieu au plus tard le 28 septembre 2012. Veuillez vous reporter à la rubrique « Opération de roulement avec un OPC » (ci-après). |
| Admissibilité de la société en commandite : | Les parts <u>ne</u> sont <u>pas</u> des placements admissibles aux fins des REER, des FERR, des RPDB, des REEE ou des CELI. |
| Honoraires du commandité : | 2 % de la valeur liquidative de chaque catégorie, calculée et versée mensuellement. |
| Prime liée au rendement : | Le commandité aura droit à une prime liée au rendement à l'égard de chaque catégorie qui correspond à 20 % du produit : a) du nombre de parts de la catégorie en circulation à la date de la prime liée au rendement; et b) de l'excédent de la valeur liquidative par part de la catégorie à la date de la prime liée au rendement (avant de donner effet à la prime liée au rendement) plus le total des distributions par part de la catégorie pendant la durée de la |
| Commission de vente : | 4,25 % |
| Clôture prévue : | En novembre 2011 (certaines activités devraient avoir lieu en octobre). |

MUTUAL FUND ROLLOVER TRANSACTION

- Afin de procurer aux commanditaires une liquidité et une possibilité de croissance du capital et du revenu à long terme, le commandité a l'intention, au plus tard le 28 septembre 2012, de mettre en œuvre une opération de liquidité, laquelle, selon l'intention du commandité, sera une opération de roulement avec un OPC. L'opération de liquidité sera mise en œuvre sur préavis d'au moins 21 jours aux commanditaires.
- Aux termes de l'opération de roulement avec un OPC, les commanditaires recevront des actions rachetables d'un OPC avec imposition reportée.
- Le gestionnaire a créé la Catégorie de ressources Maple Leaf, une catégorie de titres de Société de fonds Maple Leaf Itée, une société de placement à capital variable constituée sous le régime des lois du Canada. Le portefeuille de la Catégorie de ressources Maple Leaf est géré par le gestionnaire de placements, et il est prévu que cette catégorie sera l'OPC qui participera à l'opération de roulement avec un OPC, si elle est mise en œuvre.
- **La réalisation de l'opération de roulement avec un OPC nécessitera l'obtention de toutes les approbations requises.**



MAPLE LEAF RESOURCE CLASS

POINTS SAILLANTS DU PLACEMENT

Gestion de portefeuille expérimentée

- Jim Huang a acquis une grande expérience dans la gestion des fonds de ressources. Il a géré et cogéré plus de 2 milliards de dollars d'actifs d'OPC et d'actifs institutionnels, ainsi que plusieurs sociétés en commandite accréditives ouvertes.

Une déduction fiscale de 145 % en 2011

- Une déduction fiscale en 2011 ciblée à 145 % du coût du placement pour les investisseurs qui résident au Québec ou qui sont assujettis à l'impôt sur le revenu dans cette province.

Concentration sur le secteur des ressources naturelles

- Un portefeuille diversifié intéressant axé sur les ressources naturelles composé principalement de sociétés spécialisées dans l'exploration, la mise en valeur et/ou la production de ressources énergétiques et minières, voire la production de certaines énergies renouvelables.
- L'accent est mis sur des sociétés exploitant des ressources naturelles dont les équipes de direction sont expérimentées et qui peuvent procurer une plus-value du capital et un revenu.
- Le gestionnaire de placements choisira les actions des sociétés exploitant des ressources naturelles au moyen d'une recherche fondamentale et quantitative rigoureuse, à la fois au niveau des sociétés et du secteur, et gèrera activement le portefeuille de placements de la société en commandite.



Gestion du risque et possibilité d'une plus-value du capital

- Une protection à 65 % contre les chutes du cours (pour l'émission maximale et un taux d'imposition marginal de 45 %).
- La « fraction à risques » correspond à 31 % du coût du placement.

Liquidité

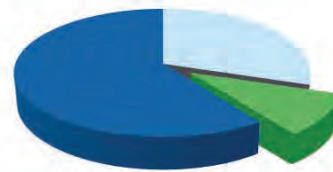
- L'opération de roulement avec un OPC avec imposition reportée devrait être effectuée au plus tard le 28 septembre 2012.

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE EXPÉRIMENTÉ

M. JIM HUANG, CFA, CGA ET T.I.P. WEALTH MANAGER INC.



- Jim Huang, CFA, CGA, est président et gestionnaire de portefeuille de T.I.P. Wealth Manager Inc., et agira comme gestionnaire de portefeuille pour le compte du gestionnaire de placements.
- Jim Huang était le gestionnaire de portefeuille de Jov Diversified Flow-Through 2008-II Limited Partnership dont le rendement après impôt de la « fraction à risques » s'est élevé à 171,62 % du 31 décembre 2008 au 31 juillet 2009, propulsant cette société en commandite d'actions accréditives au premier rang pour ce qui est du rendement au Canada en 2007, 2008 et 2009.
- Il compte plus de 17 ans d'expérience dans le domaine des placements et était vice-président et gestionnaire de portefeuille de Natcan Investment Management Inc. et la société qu'elle a remplacée Gestion Altamira Ltée, de novembre 1998 à mars 2006. Auparavant, de février 1996 à novembre 1998, il était analyste principal de recherche/chef des placements chez Sun Life.
- M. Huang a débuté sa carrière auprès de BBN James Capel Inc. et de First Energy Capital Corp., toutes deux situées à Calgary, en Alberta.
- À titre de gestionnaire principal ou de cogestionnaire, alors qu'il travaillait auprès de Natcan/Altamira, M. Huang gèrait ou cogérait des actifs d'OPC et des actifs institutionnels de plus de 2 milliards de dollars, y compris la totalité des produits dans le domaine des ressources et des titres à revenu des groupes d'OPC Altamira et Banque Nationale. Le Fonds énergétique Altamira, le Fonds ressources Altamira, le Fonds de métaux précieux et de métaux stratégiques Altamira et AltaFund (un fonds d'actions canadiennes mettant l'accent sur l'Ouest canadien) ont obtenu des rendements de premier ordre au sein de leurs secteurs et se sont mérités des prix et une couverture médiatique positive pendant la gestion de M. Huang.
- M. Huang a acquis une certaine expérience dans la gestion de portefeuilles de sociétés en commandite accréditives, ayant agi comme conseiller en placement de Maple Leaf Short Duration 2011 Flow-Through Limited Partnership, de Maple Leaf Short Duration 2010 Flow-Through Limited Partnership, de Jov Diversified Flow-Through 2009 Limited Partnership, de Jov Diversified Québec 2009 Flow-Through Limited Partnership, de Jov Diversified Flow-Through 2008-II Limited Partnership, de Jov Diversified Flow-Through 2008 Limited Partnership, de Jov Diversified Flow-Through 2007 Limited Partnership, de Fairway Energy (07) Flow-Through Limited Partnership, de Fairway Energy (06) Flow-Through Limited Partnership, de Société en commandite accréditive Rhône 2004, de Société en commandite accréditive Rhône 2005, d'Alpha Energy 2006 Flow-Through Fund, de First Asset Energy & Resource Income & Growth Fund et de First Asset Energy and Resource Fund, ainsi que d'autres moyens de placements accréditifs offerts par souscription privée.



RÉPARTITION DES PLACEMENTS DIVERSIFIÉE IDÉALE SELON JIM HUANG

60%

Critères de sélection

- Direction d'expérience
- Chef de file reconnu dans son domaine
- Bonnes perspectives de croissance
- Bilan solide

30%

Critères de croissance

- Candidat pour une OPA
- Actifs sous-évalués
- Dans une phase descendante
- Nouvelle équipe de direction

10%

Critères risque/rendement

- Les sociétés qui répondent à la majorité des critères ci-dessus mais dont la croissance est ralentie par des facteurs comme les risques politiques, les étapes préliminaires d'exploration, etc.

LIGNES DIRECTRICES ET RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE PLACEMENTS

Le conseil d'administration du commandité est composé du groupe de spécialistes chevronnés suivant, et chacun de ces spécialistes a une réputation bien établie au sein du secteur des services financiers canadiens et dans la gestion des placements dans les ressources énergétiques.

| Type de placements | Restrictions en matière de placement (pourcentage de la valeur liquidative à la date du |
|---|---|
| Sociétés exploitant des ressources naturelles dont les titres sont inscrits à la cote d'une bourse | 100% |
| Sociétés exploitant des ressources naturelles dont les titres sont inscrits aux fins de négociation à la cote de la Bourse de Toronto, de la NYSE, de l'AMEX ou du Nasdaq National Market | Au moins 30% |
| Sociétés exploitant des ressources naturelles dont la capitalisation boursière est d'au moins 50 millions de dollars | Au moins 50% |
| Placement dans une seule société exploitant des ressources naturelles | Au plus 20% |
| Placement dans une seule société exploitant des ressources naturelles dont la capitalisation boursière est inférieure à 50 millions de dollars | Au plus 10% |



Dans une conjoncture normale, le portefeuille Québec investira environ 70 % de ses fonds disponibles dans des titres accréditifs émis par des sociétés exploitant des ressources naturelles.

APERÇU DU SECTEUR

Le gestionnaire de placements estime que les secteurs des ressources naturelles continueront de générer des rendements importants à long terme pour les raisons suivantes :

- le sous-investissement structurel des années passées mine toujours les réseaux d'approvisionnement, alors que la demande a connu une croissance exponentielle en raison de l'émergence de nouveaux centres économiques ailleurs que dans les régions développées reconnues;
- les prix des produits de base sont généralement libellés en dollars américains, dollar qui s'inscrit dans une tendance baissière à long terme puisque le pouvoir économique se déplace progressivement ailleurs. Toutes choses étant égales par ailleurs, les prix libellés en dollars américains devront augmenter pour faire contrepoids à cette baisse, contribuant davantage à l'initiative ascendante;
- une reconnaissance plus vaste des produits de base en tant que catégorie légitime de biens pourrait également augmenter les demandes d'investissement dans les produits de base de façon générale.

Voici les principaux secteurs de ressources naturelles dans lesquels la société en commandite effectuera des placements :

| Ressource | Motifs du placement |
|------------------------|--|
| Métaux précieux | <ul style="list-style-type: none"> ■ Le dollar américain en déclin et les taux d'intérêt réels peu élevés ou négatifs rendent l'or d'autant plus attrayant. Le prix de l'or est bien en deçà du sommet qu'il a déjà atteint si l'on tient compte de l'inflation. ■ Compte tenu des nombreux problèmes auxquels sont confrontés les épargnants à l'heure actuelle, cette fonction de « valeur refuge » de l'or acquiert une importance encore plus grande. La crise du crédit et le ralentissement économique mondial accentuent le besoin et le caractère urgent de garantie. |
| Métaux de base | <ul style="list-style-type: none"> ■ La demande en métaux de base est plus sensible à l'état actuel de l'économie mondiale par rapport à d'autres produits. Même si les États-Unis demeurent un gros consommateur de métaux de base, l'importance des pays en voie de développement, la Chine notamment, est actuellement bien plus considérable. ■ Sauf dans le cas de l'aluminium et du zinc, les stocks sont généralement faibles par rapport à la consommation, ce qui augure une reprise éventuelle lorsque l'économie mondiale reprendra sa forte croissance. ■ Le gestionnaire de placements prévoit que l'énergie nucléaire continuera de jouer un rôle important comme service d'énergie stable à large échelle dans un proche avenir. Le gestionnaire de placements estime que le marché de l'uranium connaîtra une insuffisance croissante en termes d'offre jusqu'à ce que de nouvelles mines puissent entrer en production. Malgré le ralentissement à court terme causé par l'incident de Fukushima, le gestionnaire de placements croit que les paramètres fondamentaux à long terme du marché de l'uranium sont robustes. |
| Énergie | <ul style="list-style-type: none"> ■ Compte tenu des ressources souterraines limitées et des besoins croissants en énergie, jumelés à une croissance généralisée de l'économie, le maintien du statu quo s'avérera de plus en plus ardu. Il faut soit augmenter l'offre, soit rationner la demande. ■ Étant donné que seuls quelques exportateurs satisfont à la demande mondiale en énergie, toute perturbation – géopolitique ou autre – de la production pourrait entraîner des hausses subites des prix de l'énergie, particulièrement le pétrole et le gaz naturel à l'échelle internationale. ■ La production de gaz naturel nord-américaine demeurera quant à elle probablement au ralenti jusqu'à ce que l'impact de la production à croissance rapide de gaz de schiste puisse être absorbé par la demande croissante en énergie et de l'industrie. Ce processus pourrait prendre encore de deux à quatre années. <p>La production du charbon a été réduite par suite de restrictions d'ordre environnemental, d'inondations, de pénuries d'électricité et de restrictions des infrastructures. De plus, la croissance constante de la production d'électricité crée, à long terme, un contexte favorable à la demande de charbon thermique.</p> |

Un placement dans les parts comportera un certain nombre de répercussions fiscales pour le souscripteur éventuel. Le commandité a rédigé l'exposé suivant afin d'aider les souscripteurs éventuels à évaluer les répercussions fiscales qui leur sont applicables en raison de l'acquisition, de la détention et de la disposition de parts; cette présentation n'est pas fondée sur un avis comptable ou juridique indépendant. L'exposé vise à illustrer certaines répercussions fiscales pour les souscripteurs qui sont des particuliers résidents canadiens (sauf des fiducies) qui ont acquis 5 000 \$ de parts (200 parts) dans la société en commandite et qui continueront à détenir leurs parts dans la société en commandite le 31 décembre 2011. Ces illustrations ne sont que des exemples, et les déductions fiscales réelles peuvent être très différentes. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus. Le moment de ces déductions peut également varier par rapport à ce qui est indiqué dans le tableau.

| Exemple de déductions fiscales ¹⁾ | | | | | | |
|--|-------------------|-----------------|-----------------|-------------------|-----------------|-----------------|
| | Placement minimal | | | Placement maximal | | |
| | 2011 | 2012 et au-delà | Total | 2011 | 2012 et au-delà | Total |
| Placement initial | 5 000 \$ | - \$ | 5 000 \$ | 5 000 \$ | - \$ | 5 000 \$ |
| Crédits d'impôt sur le revenu | | | | | | |
| Crédits d'impôt à l'investissement ²⁾ | 559 \$ | - \$ | 559 \$ | 559 \$ | - \$ | 559 \$ |
| Impôt payable à la récupération des crédits d'impôt à l'investissement ³⁾ | - \$ | (135 \$) | (135 \$) | - \$ | (135 \$) | (135 \$) |
| Total des crédits d'impôt sur le revenu | 559 \$ | (135 \$) | 424 \$ | 559 \$ | (135 \$) | 424 \$ |
| Déductions fiscales (fédéral) | | | | | | |
| FEC ou FAC admissibles ⁴⁾ | 5 000 \$ | - \$ | 5 000 \$ | 5 000 \$ | - \$ | 5 000 \$ |
| Autres ³⁾ | - \$ | 550 \$ | 550 \$ | - \$ | 526 \$ | 526 \$ |
| Total des déductions fiscales (fédéral) | 5 000 \$ | 550 \$ | 5 550 \$ | 5 000 \$ | 526 \$ | 5 526 \$ |
| Déductions fiscales (provincial) | | | | | | |
| FEC ou FAC admissibles ^{1,4)} | 6 750 \$ | - \$ | 6 750 \$ | 6 750 \$ | - \$ | 6 750 \$ |
| Autres ³⁾ | - \$ | 550 \$ | 550 \$ | - \$ | 526 \$ | 526 \$ |
| Total des déductions fiscales (provincial) | 6 750 \$ | 550 \$ | 7 300 \$ | 6 750 \$ | 526 \$ | 7 276 \$ |

| Calculs de la fraction à risques, du seuil d'équilibre du produit de disposition et de la protection contre les chutes du cours ¹⁾ | | | | | | |
|---|-------------------|-----------------|-------------------|-------------------|-----------------|-------------------|
| | Placement minimal | | | Placement maximal | | |
| | 2011 | 2012 et au-delà | Total | 2011 | 2012 et au-delà | Total |
| Taux d'imposition marginal prévu (fédéral) : | 24,22 % | 24,22 % | | 24,22 % | 24,22 % | |
| Taux d'imposition marginal prévu (Québec) : | 24,00 % | 24,00 % | | 24,00 % | 24,00 % | |
| Montant du placement : | 5 000 \$ | - \$ | 5 000 \$ | 5 000 \$ | - \$ | 5 000 \$ |
| Charges fiscales nettes liées aux actions accréditatives et autres charges fiscales (économies) (fédéral) ⁵⁾ | (1 770 \$) | 2 \$ | (1 768 \$) | (1 770 \$) | 8 \$ | (1 762 \$) |
| Charges fiscales nettes liées aux actions accréditatives et autres charges fiscales (économies) (provincial) ⁵⁾ | (1 620 \$) | (132 \$) | (1 752 \$) | (1 620 \$) | (126 \$) | (1 746 \$) |
| Impôt sur les gains en capital ⁶⁾ | - \$ | 67 \$ | 67 \$ | - \$ | 64 \$ | 64 \$ |
| Total des charges fiscales nettes (économies) | (3 390 \$) | (64 \$) | (3 454 \$) | (3 390 \$) | (55 \$) | (3 445 \$) |
| Fraction à risques ⁷⁾ | | | 1 546 \$ | | | 1 555 \$ |
| Seuil d'équilibre du produit ⁸⁾ | | | 1 759 \$ | | | 1 769 \$ |
| Protection contre la chute du cours ⁹⁾ | | | 65 % | | | 65 % |

NOTES:
Les calculs se fondent sur les estimations et les hypothèses décrites à la rubrique « Notes et hypothèses » figurant dans le prospectus provisoire qui fait partie intégrante de l'exposé. Veuillez vous reporter aux notes 1 à 21 sous « Notes et hypothèses » aux pages 34 à 37 du prospectus provisoire.

- Les calculs supposent que 70 % des fonds disponibles de la catégorie Québec seront investis dans des actions accréditatives émises par des sociétés exploitant des ressources naturelles et engageant des dépenses admissibles principalement dans la province de Québec, et un commanditaire du Québec aura droit à une déduction supplémentaire de 50 % à l'égard de sa part de ces FEC dans le calcul de son revenu aux fins de l'impôt sur le revenu provincial.
- Les calculs supposent que la totalité des fonds disponibles engagés pour acquérir des actions accréditatives de sociétés exploitant des ressources naturelles et engageant des dépenses admissibles au Québec et 15 % des fonds disponibles utilisés pour acquérir des actions accréditatives de sociétés exploitant des ressources naturelles et engageant des dépenses admissibles à l'extérieur du Québec seront admissibles à titre de « dépenses minières déterminées » pouvant donner lieu à un crédit d'impôt fédéral de 15 %.
- Il est supposé que le produit de la facilité de prêt de la société en commandite sera utilisé pour payer la rémunération des placeurs pour compte et les frais du placement et pour financer la réserve d'exploitation.
- Ces montants concernent les coûts engagés par la société en commandite, y compris la rémunération des placeurs pour compte et les frais du placement.
- Les économies d'impôt sont calculées en multipliant le total estimatif des déductions d'impôt sur le revenu au fédéral et au provincial pour chaque année par le taux marginal d'imposition fédéral ou provincial pour l'année visée.
- Gains en capital réalisés à la vente d'actifs de la société en commandite en vue de rembourser des sommes empruntées aux termes de la facilité de prêt. Dans le calcul du revenu imposable de la société en commandite, 50 % des gains en capital sont imposables.
- La fraction à risques représente généralement l'investissement total, majoré de tout revenu non distribué, moins l'ensemble des économies d'impôt prévues attribuables aux déductions et le montant de toutes distributions.
- Le seuil d'équilibre du produit de disposition représente le montant qu'un souscripteur doit recevoir de sorte que, après avoir payé l'impôt sur les gains en capital, il récupérera sa fraction à risques. Il est présumé que le commanditaire du Québec qui est un particulier dispose, dans son compte de dépenses, d'un montant suffisant pour lui permettre de se prévaloir d'une exonération pour la totalité du gain en capital imposable lié aux placements effectués au Québec.
- On calcule la protection contre la chute du cours en soustrayant du coût du placement initial le seuil d'équilibre du produit de disposition et en divisant le résultat par le coût du placement.

ÉQUIPE DE GESTION CHEVRONNÉE

Le conseil d'administration du commandité est composé du groupe suivant de spécialistes chevronnés, et chacun de ces spécialistes a une réputation bien établie au sein du secteur des services financiers canadiens et dans la gestion des placements dans les ressources énergétiques.



Hugh Cartwright, B.Comm – président du conseil et administrateur

- Président, associé directeur et administrateur de Maple Leaf Short Duration Holdings Ltd., promoteur du placement et société mère du commandité.
- De plus, M. Cartwright est le chef de la direction et un administrateur de Qwest Bancorp Ltd., une société de services bancaires d'investissement établie en Colombie-Britannique; il compte plus de 15 années d'expérience dans les domaines des services bancaires d'investissement, du financement structuré, de la syndication et de l'administration de fonds.
- M. Cartwright a obtenu de la University of Calgary un baccalauréat en commerce et s'est spécialisé en finance.



Shane Doyle, B.A., M.B.A. – président, chef de la direction et administrateur

- Associé directeur et administrateur de Maple Leaf Short Duration Holdings Ltd.
- M. Doyle compte 15 années d'expérience dans les services de conseils financiers aux entreprises, l'expansion des affaires, la gestion des relations avec la clientèle et la supervision du territoire.
- M. Doyle a obtenu une maîtrise en administration des affaires de la St. Mary's University à Halifax en 1988.



Jim Huang, CFA, CGA – gestionnaire de portefeuille et administrateur

- M. Jim Huang est président et gestionnaire de portefeuille de T.I.P. Wealth Manager Inc., dont les services ont été retenus par le gestionnaire pour agir à titre de gestionnaire de placements de la société en commandite. En qualité de gestionnaire de portefeuille, M. Huang repère et définit les occasions de placement, que ce soit dans des sociétés ou au sein de secteurs, et s'assure qu'il s'agit de placements solides pouvant procurer une plus-value du capital pour les sociétés du portefeuille de Maple Leaf Short Duration 2011-II Flow-Through Limited Partnership.



John Dickson, CGA, B.A. – chef des finances et administrateur

- Chef des finances et administrateur de Maple Leaf Short Duration Holdings Ltd.
- M. Dickson compte plus de 15 années d'expérience à des postes de gestion financière, de comptabilité et de communication de l'information en valeurs mobilières et encadre les services de comptabilité administrative et de communication de l'information nécessaires pour les sociétés en commandite accréditives.
- M. Dickson est comptable général accrédité et titulaire d'un baccalauréat en administration de l'université Lakehead en Ontario, au Canada.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

| Date approximative | Événement |
|---|--|
| Vers le • novembre 2011 : | Clôture et date de paiement. |
| Mars/avril 2012 : | Les commanditaires reçoivent un reçu aux fins de l'impôt fédéral sur relevé T5013 2011. |
| Au plus tard le 28 septembre 2012 : | Le commandité a l'intention de mettre en œuvre une opération de liquidité. |
| Dans un délai de 60 jours de la réalisation de l'opération de liquidité : | Des actions de l'OPC sont distribuées après le transfert des actifs de la société en commandite à l'OPC, si une opération de roulement avec un OPC est mise en œuvre. |
| Vers le 31 décembre 2012 : | La société en commandite sera dissoute si une opération de liquidité n'est pas mise en œuvre, à moins que les commanditaires n'adoptent une résolution extraordinaire pour qu'elle poursuive ses activités avec un portefeuille activement géré. |

FACTEURS DE RISQUE CHOISIS

Ces titres sont de nature spéculative. Il s'agit d'une mise en commun sans droit de regard. Un placement dans la société en commandite ne convient qu'aux souscripteurs qui peuvent assumer la perte de la totalité ou d'une partie de leur placement. Rien ne garantit qu'un placement dans les parts aura un rendement positif. Rien ne garantit que le commandité sera en mesure, au nom de chaque portefeuille, de repérer un nombre suffisant d'émetteurs prêts à émettre des actions accréditives afin de permettre à chaque portefeuille d'engager la totalité de ses fonds disponibles d'ici le 31 décembre 2011. Par conséquent, il se peut que le capital soit retourné aux commanditaires de la catégorie nationale et/ou aux commanditaires de la catégorie Québec, et ces commanditaires pourraient ne pas être en mesure de réclamer les déductions d'impôt prévues.

Pour obtenir des renseignements complets, notamment des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, veuillez vous reporter au prospectus.

COORDONNÉES DES MEMBRES DU SYNDICAT

Scotia Capitaux Inc.

SERVICES BANCAIRES D'INVESTISSEMENT

Brian McChesney 416-863-7711
 Farooq Moosa 416-945-4136
 Michele Dathan 416-863-7467
 Michael Tang 416-945-4623

MARCHÉS DES CAPITAUX PROPRES

Nikita Tziavas 416-863-3727
 Chris Kennedy 416-863-7799
 Lisa Paras 416-863-7771
 Lori Shaw 416-863-5950

BMO Marchés des capitaux Inc.

Robin Tessier 416-359-8245

Financière Banque Nationale Inc.

Timothy Evans 416-869-7939

GMP Valeurs Mobilières S.E.C.

Neil Selfe 416-941-0850

Placements Manuvie incorporée

David MacLeod 604-484-4555

Gestion privée Macquarie Inc.

Mike Mackasey 416-628-3958

Corporation Canaccord Genuity

Ron Sedran 416-869-3198

Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc.

Jay Lewis 416-868-3941

Raymond James Ltée

Graham Fell 416-777-7187

Valeurs mobilières Desjardins Inc.

Beth Shaw 416-867-3589

Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc.

Pierre-Francois Roy 514-499-0224

Valeurs mobilières Dundee Ltée

Aaron Unger
416-365-2446

M Associés

Thomas Kofman
416-603-7381

Corporation Mackie Recherche Capital

David Keating
416-860-8643

PI Financial Corp.

Blake Corbet
604-664-296

Valeurs Mobilières Union Ltée

Vilma Jones
416-775-5150

PRÉSENTATIONS LOCALES

Si vous aimeriez que Maple Leaf fasse une présentation dans votre localité, veuillez communiquer avec votre service de syndication ou avec Lori Shaw de Scotia Capitaux Inc. au 416-863-5950 ou à lori_shaw@scotiacapital.com.



609, rue Granville, bureau 808, Vancouver (C.-B.) V7Y 1G5

Tél. : 1.866.688.5750 ou 604.684.5750 Téléc. : 604.684.5748 Courriel : info@cadobancorp.ca

www.MapleLeafFunds.ca



609, rue Granville, bureau 808, Vancouver (C.-B.) V7Y 1G5
Tél. : 1.866.688.5750 ou 604.684.5750 Téléc. : 604.684.5748 Courriel : info@cadobancorp.ca

www.MapleLeafFunds.ca